

# Bulletin XXXVII – Procès-verbal des réunions de 2017

**Compte rendu du Conseil Exécutif de l'AILC (Association Internationale de Littérature Comparée)**

**Université d'Utrecht, 4-5 juillet 2017**

**Présents (pour tout ou partie de la réunion) :** ZHANG Longxi, Hans-Joachim Backe, Noriko Hiraishi, Efrain Kristal, Paulo Horta, Anne Tomiche, Marc Maufort, Achim Hölter, Lucia Boldrini, Anders Pettersson, Kathleen Komar, Helena Buescu, Sandra Bermann, Cathy Jing ZHANG (représentant Huilin YANG), Kitty J. Millett, Sowon Park, Liedeke Plate, Haun Saussy, Karen-Margrethe Simonsen, Marie-Thérèse Abdelmessih, Wiebke Denecke, William Spurlin, Massimo Fusillo, Ōshima Hitoshi, Márcio Seligmann-Silva, Mads Rosendahl Thomsen, HASHIMOTO Yorimitsu, Sangjin PARK.

**Lundi 4 juillet, 13h. :**

Le Président de l'Association, ZHANG Longxi, ouvre la séance en remerciant Hans Bertens de son accueil à l'Université d'Utrecht. La réunion devra être efficace car, pour permettre aux membres du comité qui sont arrivés le matin par Amsterdam de rejoindre Utrecht, il a été décidé de ne commencer qu'en début d'après-midi mais de prolonger la séance jusqu'à 19h. Hans Bertens souhaite également la bienvenue aux participants. Il donne un certain nombre de détails pratiques et soulève la question du financement de la réunion du Conseil Exécutif en demandant qu'elle soit ajoutée à l'ordre du jour de la réunion. Il se retire ensuite car il préfère ne pas assister à la réunion en tant qu'ancien Président.

Les comptes rendus des réunions qui ont eu lieu à Vienne en juillet 2016 dans le cadre du Congrès sont approuvés à l'unanimité (compte rendu du Conseil Exécutif qui s'était tenu juste avant le Congrès, les 19 et 20 juillet 2016, compte rendu du Conseil Exécutif qui s'est tenu à l'issue du Congrès et des élections, le 27 juillet 2016). L'ordre du jour de la présente réunion est également approuvé, avec l'ajout du point soulevé par Hans Bertens.

Le Président ZHANG Longxi présente son rapport, qui est son premier en tant que président de l'AILC. Cette année a été riche en expérience pour lui et il remercie toute l'équipe de collègues avec qui il a travaillé. Il souligne les points forts de son travail pour cette première année. Il commence par évoquer les relations entre l'AILC et des associations régionales : des associations régionales de littérature comparée sont en train de se développer dans les pays arabes et en Colombie, et les collègues ont été en contact avec ZHANG Longxi ; les rapports avec l'association brésilienne (ABRALIC, Associação Brasileira de Literatura Comparada) se renforcent comme en témoigne l'invitation qui a été faite à ZHANG Longxi au congrès de l'Association en août. Par ailleurs, un énorme travail a été fait sur le site internet grâce à Lucia Boldrini après que le Président honoraire Steven Sondrup a transmis quelques informations sur le fonctionnement du site : non seulement Lucia Boldrini a mis en ligne de nombreux documents mais elle a également suivi le dossier pour trouver une personne compétente pour prendre en charge la gestion du site (voir plus loin dans le compte rendu). L'équipe de membres dirigeants de l'AILC est maintenant complète : les vice-

présidents ont pris en charge de nouvelles responsabilités (Kathleen Komar a accepté de présider le Comité pour le Prix Balakian et Anders Pettersson le Comité des Structures) ; ZHANG Longxi remercie Theo D'haen et Helena Buescu qui ont accepté de présider respectivement le Comité de Recherche et de Projet d'une part, le Comité de Nomination d'autre part. ZHANG Longxi rappelle ensuite les difficultés survenues après les élections à Vienne et liées à l'absence de Secrétaire de langue anglaise : la désignation de Paulo Horta pour occuper cette fonction, en coordination avec Anne Tomiche, a permis de résoudre le problème. Un autre problème, en cours de résolution, est celui que pose l'établissement de listes fiables de membres. Anders Pettersson s'attelle à cette tâche, avec l'aide de Hans-Joachim Backe et Lucia Boldrini. ZHANG Longxi fait également état de son travail en vue de l'organisation du Congrès 2019 : l'équipe de l'Université de Shenzhen avance bien dans la préparation de l'événement et fait tout son possible pour que le Congrès puisse avoir lieu à Shenzhen (voir plus loin, le rapport sur l'organisation du Congrès 2019). Des lieux possibles pour le Congrès 2022 et pour les suivants pourraient être l'Australie, l'Ecosse ou l'Irlande : des organismes spécialisés dans l'organisation de Congrès ont contacté différents membres de l'équipe dirigeante pour s'enquérir des exigences à remplir pour pouvoir faire une proposition de lieu d'accueil d'un Congrès. Liedeke Plate propose d'envoyer à tous les membres du Bureau le document préparé par l'ACLA (l'Association Américaine de Littérature Comparée) à destination des organisateurs de Congrès potentiels. Le document pourra être adapté aux exigences des Congrès de l'AILC. Le Président ZHANG Longxi se réjouit de poursuivre en 2017-2018 le travail entamé cette année. Son rapport est approuvé à l'unanimité.

Les secrétaires de l'Association, Anne Tomiche et Paulo Horta, présentent ensuite leur rapport. Ils ont étroitement collaboré cette année, ensemble et avec le Président, pour préparer les comptes rendus des réunions de Vienne, organiser en août 2016 le vote électronique sur les modifications à apporter à la « Présentation » de l'Association qui figure sur son site, mettre à jour la liste et les adresses des membres du nouveau Bureau Exécutif, préparer l'ordre du jour et les rapports de la présente réunion. Leur rapport est approuvé à l'unanimité.

Les trésoriers de l'Association font leur rapport. Hans-Joachim Backe, trésorier Europe et Afrique, souligne la bonne santé financière de la zone dont il s'occupe : les entrées financières (les cotisations) équilibrent les dépenses (principalement la subvention à *Recherche Littéraire* et les coûts liés au site internet) : le montant de l'avoir financier de l'association pour la zone Europe-Afrique s'élève à 75.900 € / \$ 82.750. Hans-Joachim Backe explique que l'un des deux comptes d'épargne a dû être clôturé et les fonds ont été rapatriés sur le compte général. Hans-Joachim Backe propose que ces fonds soient placés sur le compte d'épargne progressif à 1,25% (compte qui comporte le moins de risques et permet l'accessibilité aux fonds). La proposition de Hans-Joachim Backe est approuvée à l'unanimité.

Noriko Hiraishi, trésorière pour l'Asie et le Pacifique, indique que récupérer la cotisation des associations de Chine, d'Inde, de Corée et du Japon s'est effectué facilement cette année. Elle souligne que la procédure pour adhérer de façon individuelle a découragé de nombreux membres potentiels de Taïwan et d'Australie et elle se demande s'il ne

faudrait pas créer un compte paypal pour l'Asie. Lucia Boldrini souligne qu'il faudrait alors un compte paypal pour tous les trésoriers. Hans-Joachim Backe indique qu'en ce qui le concerne, il a déjà un compte paypal mis en place pour l'Égypte.

Efrain Kristal, qui succède à Kathleen Komar en tant que trésorier des Amériques et qui, comme elle, vient de UCLA et s'appuie sur l'université de Californie pour récupérer les cotisations, fait état de la nécessité de mettre en place un système permettant une collecte à la fois sous forme de chèques et par carte de crédit (ce que le système de UCLA ne permet pas à ce jour). Il suggère également de faire évoluer le site pour permettre un paiement de la cotisation directement à partir du site, ce qui est, à ce jour, impossible. Les rapports des trois trésoriers sont approuvés à l'unanimité.

Marc Maufort, éditeur de *Recherche littéraire/ Literary Research* présente son rapport et annonce que la nouvelle édition de la revue est parue et a été envoyée. C'est le volume le plus long qui ait jamais été préparé, ce qui a été rendu possible par le passage à une version entièrement électronique. Marc Maufort remercie les membres du comité qui lui suggèrent des ouvrages pour recension. Il explique qu'il a fait évoluer la revue en introduisant quelques articles de fond en plus des recensions. Marc Maufort fait ensuite circuler une liste d'ouvrages disponibles pour comptes rendus et encourage les membres du Conseil Exécutif à se porter volontaires pour faire des recensions. Marc Maufort annonce que le prochain numéro sera son dernier. Il explique sa décision en soulignant qu'il aura atteint son objectif : faire en sorte que la revue soit plus bilingue et qu'elle contienne plus d'essais. Mais la réalisation d'un numéro représente beaucoup de travail, avec un soutien éditorial insuffisant et sans aucune décharge. De plus, Jenny Webb, qui a été une assistante éditoriale extrêmement efficace, a décidé d'arrêter sa collaboration pour la revue car elle veut faire un Ph.D. Marc Maufort considère que le mandat de l'éditeur devrait être de 3 ans : c'est, de son point de vue, la durée idéale. Cela aura été la durée de son mandat. Il suggère également que c'est peut-être le moment de passer à un autre stade et de chercher l'aide et l'appui d'une maison d'édition. Une discussion s'engage sur la question de l'accès libre aux numéros de *Recherche littéraire* : à ce jour il n'y a pas besoin d'être membre pour accéder au journal et il faudrait peut-être limiter l'accès et donner un code aux membres de l'Association.

En termes de considérations financières : pour le calcul des dépenses liées à *Recherche littéraire*, il faut inclure le salaire de Jenny Webb, qui n'a pas augmenté malgré la charge supplémentaire de travail (\$6000), l'impression d'environ 60 copies, la compensation financière pour Marc Maufort (\$5000) et le coût de la couverture (\$500). Le rapport est approuvé à l'unanimité et Marc Maufort est chaleureusement applaudi en remerciement pour le travail accompli. (Élément de mise à jour: Marc Maufort a accepté de rester directeur de la revue pour un nouveau mandat et les négociations sont en cours avec Peter Lang pour publier *Recherche littéraire/ Literary Research* en libre accès électronique à partir de 2019).

Achim Hölter, responsable de l'organisation du Congrès de Vienne en 2016, présente ensuite son rapport sur le Congrès, dont le bilan est globalement très positif. Sur le plan scientifique, le Congrès qui s'est tenu du 21 au 27 juillet 2016 à l'Université de Vienne a été un très beau succès : il a rassemblé plus de 1500 participants du monde entier,

autour du thème « La littérature comparée – multiples langues, multiples langages ». Le rapport financier est équilibré ; le petit excédent sera utilisé pour la publication de sorte que l'AILC n'aura pas de frais supplémentaires à engager. À ce stade 5 volumes d'actes sont prévus et Achim Hölter annonce qu'il vient de signer un contrat avec les éditions De Gruyter ; la publication se fera sous forme électronique disponible en libre accès. Achim Hölter, qui dirige l'édition des actes, annonce que les actes seront prêts pour le Congrès de 2019. Le rapport d'Achim Hölter est approuvé à l'unanimité avec les remerciements du Conseil.

Anders Pettersson, vice-président de l'AILC et président du comité des structures, a pris la succession de Jean-Marc Moura à ce dernier poste. La tâche principale que lui a confiée ZHANG Longxi est de rassembler une liste fiable de l'ensemble des membres de l'AILC, et de mettre en place une procédure pour que cette liste soit régulièrement à jour. Anders Pettersson souligne que les élections à Vienne ne se sont pas déroulées sans problèmes : les problèmes étaient directement liés à l'absence de listes fiables. Et l'objectif est que les prochaines élections se déroulent régulièrement et soient transparentes. Pour cela, Anders Pettersson travaille, en collaboration avec Lucia Boldrini, pour avoir des listes efficaces et fiables. Par ailleurs, Anders Petterson rapporte que Jean-Marc Moura a ré-enregistré l'Association Internationale de Littérature Comparée à Paris et qu'elle a le statut d'Association selon la loi de 1901. Le rapport d'Anders Pettersson est approuvé.

Lucia Boldrini, vice-présidente de l'AILC, a été chargée par le Président ZHANG Longxi de mettre en œuvre l'évolution du site internet et de réfléchir aux moyens de maintenir à jour une liste des membres de l'Association. Pour cela, il faut rassembler les listes de membres établies par les associations nationales. Lucia Boldrini annonce que Livia Franchini, qui est actuellement Assistante et prépare un doctorat en « creative writing », et qui vient par ailleurs d'être désignée Administratrice du Prix Goldsmiths pour la fiction novatrice, servira de webmestre dans ce projet : elle contactera les associations nationales et assurera la liaison avec ces associations ; elle rassemblera les listes fournies par les associations nationales et les tiendra à jour. Grâce à cette liste d'ensemble, il sera possible de consulter directement les membres. Livia Franchini travaillera à partir d'une adresse [administrator@ailc-icla.org](mailto:administrator@ailc-icla.org) pour permettre la continuité avec celui ou celle qui lui succèdera. Elle pourrait commencer avec un contrat de six mois, qui permettrait d'éventuels réajustements à l'issue de cette phase initiale (réajustement si le montant est trop élevé ou pas assez, ou si son travail n'est pas satisfaisant). Le coût de cette période initiale sera d'environ 3500£ (livres sterling). Une discussion s'engage au cours de laquelle plusieurs points sont abordés. La possibilité d'avoir, sur le site de l'AILC, une section « réservée aux membres » est envisagée et fait l'objet d'un consensus. Kathleen Komar souligne qu'en tant que trésorière, et contrairement au trésorier Europe-Afrique, elle n'avait jamais eu de listes de noms des membres de l'AILC ; elle envoyait ces listes au secrétaire. Elle pose la question de la date à laquelle on passera d'une liste à l'autre : les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'établissement de la liste pour une année donnée sont complexes car les différentes associations nationales arrêtent leurs listes annuelles (et paient leurs cotisations) à des dates très variables. Il est fort probable qu'il y aura un an

de décalage entre la liste générale des membres de l'AILC et l'année du Congrès pour lequel la liste sera nécessaire pour les élections. Les difficultés sont à la fois d'ordre technique et d'ordre « culturel ». Hans-Joachim Backe propose qu'une liste excel soit partagée par les secrétaires des associations nationales. Mais il est difficile d'attendre des associations nationales qu'elles s'adaptent aux demandes de l'AILC. En tout état de cause, ce qui importe, quelles que soient les modalités pratiques mises en œuvre et quelle que soit la date butoir choisie, c'est que les procédures soient claires : que l'on sache clairement qui peut et qui ne peut pas voter et qu'on ait les moyens de le vérifier. Anders Pettersson souligne la nécessité pour le comité des structures d'être informé des progrès faits par Lucia Boldrini sur l'établissement de la liste. En conclusion, il est décidé d'attendre la prochaine réunion du Conseil Exécutif, en 2018, pour voter sur les modalités pratiques. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Anne Tomiche, qui a édité les actes du Congrès de Paris (2013), annonce que les six volumes paraîtront aux éditions Classiques Garnier à la fin 2017. Elle fait circuler l'annonce publicitaire préparée par l'éditeur.

ZHANG Longxi aborde ensuite la question du lieu du prochain Conseil Exécutif en 2018. Ce pourrait être en Inde, à Kolkata (avec deux nuits d'hôtel prises en charge). La distance pose toutefois certains problèmes de financement. Kitty Millett intervient pour mentionner un programme de financement d'excellence organisé par les Allemands (ce programme a permis de financer le déplacement de 7 des membres de son comité). Kitty Millett va se renseigner et explorer cette possibilité. La possibilité d'Abu Dhabi est également mentionnée. Aucune décision n'est prise.

La question du Congrès 2022 est ensuite abordée. ZHANG Longxi a eu des contacts avec des collègues australiens de l'université de Sydney, qui pourraient faire une proposition à la réunion du Conseil Exécutif de 2018. Lucia Boldrini a été contactée pour une proposition à Edimbourg et plusieurs membres du bureau ont également été contactés à propos de Dublin. Les hôtes locaux, qui doivent être une institution universitaire, doivent pouvoir accueillir le congrès (et ses quelques 1500 participants potentiels) et le conseil exécutif avant le congrès. L'Association américaine de littérature comparée fournit des directives indicatives aux candidats à l'organisation de Congrès ; Liedeke Plate propose de les communiquer aux membres du Bureau. Le document pourra être adapté pour l'AILC et communiqué aux éventuels organisateurs de Congrès pour qu'ils élaborent leur proposition. Il est décidé de demander des propositions complètes en bonne et due forme pour le 2 avril 2018. La décision est prise à l'unanimité.

La question du financement des déplacements et de l'hébergement des membres du Conseil Exécutif – ceux qui sont « indispensables » à la tenue de la réunion (président, trésoriers, secrétaires) mais aussi plus largement ceux dont les financements institutionnels sont limités – est alors posée. Kathleen Komar suggère l'idée d'un « fonds » qui permettrait aux membres du Conseil Exécutif de faire une demande de subvention. Helena Buescu souligne que pour le Comité de Nomination, cela aiderait à trouver des collègues qui acceptent de se porter candidats aux différentes fonctions. Hans-Joachim Backe ajoute que cela aiderait aussi les étudiants. L'idée de ce fonds d'aide au financement fait consensus. ZHANG Longxi pose alors la question de savoir à

quelle hauteur abonder ce fonds. Hans-Jochim Backe souligne que l'AILC dispose, à ce jour, dans ses trois comptes, de plus de 200.000 dollars disponibles. Achim Hölter propose que le Président et les trois trésoriers soient en charge de ce « fonds ». Il n'est sans doute pas essentiel de décider d'un montant, en tout cas pas pour la première année. Ce fonds de financement sera réservé aux membres du Conseil Exécutif et il pourrait concerner, en fonction des situations, le déplacement ou l'hébergement. Les demandes devront stipuler le montant du trajet, les éventuels remboursements par l'institution, le montant de la demande faite auprès du fonds de l'AILC. La subvention sera versée sur présentation des reçus. La motion est approuvée à l'unanimité.

Lucia Boldrini, vice-présidente de l'AILC et chargée de la réflexion sur l'évolution du site, présente ensuite son rapport. Le site n'avait pas été mis à jour depuis très longtemps. Il a fallu faire une mise à jour et une sauvegarde générales et complètes. Lucia Boldrini montre, images à l'appui, l'état d'avancement du site en cours de réfection. Les enjeux principaux concernent, au-delà des questions de présentation des rubriques, la sécurité du site et la possibilité d'avoir une section réservée aux membres. La discussion s'engage et des propositions sont faites pour faire évoluer le site. Haun Saussy suggère de créer une section de type « blog » qui pourrait recevoir l'information sur les appels à communication, sur les comités. Lucia Boldrini répond que c'est ce qui est prévu. Efrain Kristal souligne qu'à l'heure actuelle il n'est pas possible de contacter les trésoriers sur le site (le lien « pour devenir membre » ne mène nulle part) ; il faudrait pouvoir ouvrir une adresse mail qui permette le contact avec les trésoriers. Wiebke Denecke suggère d'introduire sur le site des liens vers les associations nationales. Les rapports des comités qui le souhaitent pourront être rendus publics : il faudra demander aux comités de recherche de transmettre la version qu'ils souhaitent mettre en ligne. A une question portant sur la page facebook, Hans-Joachim Backe répond qu'elle existe mais doit être mise à jour. Livia Franchini pourrait s'en charger et il faudrait lui indiquer ce que nous voulons voir figurer sur le compte facebook de l'AILC. Lucia Boldrini propose de faire circuler la version en cours du site pour recueillir les suggestions. Elle est chaleureusement remerciée par tout le Conseil Exécutif pour le travail accompli.

ZHANG Longxi aborde ensuite la question du Congrès 2019. Il a suivi l'avancement de la préparation avec attention. Le président de l'université de Shenzhen est très enthousiaste. Le soutien du vice-président de l'Académie chinoise des Sciences Sociales est également très fort. Les progrès dans les préparatifs sont importants. Mais ZHANG Longxi rapporte de nouveaux développements : l'organisation d'une conférence de plus de 1000 participants devient très compliquée même à Shenzhen (et plus seulement à Pékin) : les autorités demandent une liste de participants et sont de plus en plus strictes. L'université cherche à surmonter les difficultés mais une incertitude demeure donc. La page internet n'est donc pas encore ouverte (dans l'attente de la confirmation que le congrès pourra bien avoir lieu à Shenzhen). La réponse définitive des autorités interviendra dans les prochains mois.

Dans l'hypothèse où Shenzhen ne pourrait pas accueillir le Congrès ou au cas où il n'y aurait pas de réponse des autorités d'ici la fin de l'année 2017, un plan B est prévu à l'Université de Macao, qui est très intéressée elle aussi. A Macao il n'y aurait aucun problème puisque le territoire est une région administrative spéciale de la République

populaire de Chine, qui fait partie de la Chine tout en ayant son propre système. Pour l'instant le plan B n'est pas d'actualité.

La question est ensuite posée par ZHANG Longxi de savoir ce que l'AILC offre aux associations nationales qui en sont membres. A l'époque où *Recherche littéraire* n'existait qu'en format imprimé, chaque membre recevait une copie de la revue qui constituait une contrepartie tangible à la cotisation versée à l'AILC. Depuis que la revue est électronique et en accès libre sur internet, la question de la contrepartie offerte aux membres se pose. Une solution serait de restreindre l'accès de *Recherche littéraire* aux seuls membres de l'AILC. La discussion s'engage. Marc Maufort fait remarquer que si la publication de la revue est confiée à une maison d'édition, la question de l'accès libre ou restreint sera à débattre avec la maison d'édition.

Kathleen Komar souligne que l'accès libre permet la visibilité de la revue et que le débat se situe donc entre visibilité (libre accès) et service aux membres (accès restreint). Lucia Boldrini note qu'un moyen terme pourrait être trouvé avec un accès limité pendant 6 mois puis ensuite un accès libre.

Le problème de la perception que les associations nationales ont de leur place et de leur statut dans l'AILC est bien réel, comme en témoigne la lettre officielle de l'Association britannique de littérature comparée (BCLA), lettre très critique à l'égard de l'AILC et que lit Sowon Park. Les membres de l'Association britannique soulignent, par l'intermédiaire de leur présidente, que la seule communication qui existe entre l'AILC et la BCLA concerne la demande annuelle de cotisation. La BCLA s'interroge sur les avantages apportés par cette cotisation et souligne qu'aucune information n'est donnée sur la façon de rejoindre un comité ou de se présenter aux élections. La discussion s'engage pour savoir comment prendre en compte ces critiques et répondre à la Présidente de l'Association britannique, d'autant que le Conseil Exécutif a bien conscience que la lettre de l'Association britannique est représentative d'un malaise qui concerne toutes les associations nationales au-delà de l'association britannique. Plusieurs idées sont émises et reçoivent l'assentiment du Conseil Exécutif :

- ZHANG Longxi répondra à la lettre de la BCLA en faisant état de la discussion du Conseil Exécutif.
- une lettre d'information régulière devrait être adressée aux associations nationales.
- les associations nationales pourraient désigner et envoyer des membres (1 ou 2 par association nationale) qui siègeraient *ès qualités*, en tant que représentants de leur association nationale, au Conseil Exécutif.
- il apparaît important qu'une meilleure communication soit établie par l'intermédiaire du site internet : il faudra donner plus d'information sur le fonctionnement des comités de recherche (ceux qui fonctionnent de façon « ouverte » ou au contraire « fermée » ; comment faire acte de candidature....) et indiquer des adresses de contact.
- il apparaît également important que l'AILC s'adresse tout particulièrement aux jeunes chercheurs des associations nationales et contribue à leur insertion dans la communauté comparatiste internationale.
- L'idée est proposée et accueillie très favorablement d'organiser, dans les Congrès, des espaces réservés aux associations nationales (pour y présenter et y échanger des informations sur les événements liés aux associations nationales). Cela pourrait prendre

la forme dès le prochain Congrès d'une table ronde des présidents des associations nationales.

– Le Conseil Exécutif s'accorde à reconnaître la nécessité pour l'AILC d'aller vers les associations nationales (et non l'inverse).

Sandra Bermann propose qu'un comité soit constitué pour prolonger cette réflexion.

Anders Pettersson suggère que ce comité réfléchisse également au futur de l'AILC. Le comité, conduit par Sandra Bermann, est composé de Lucia Boldrini, Wiebke Denecke, Paulo Horta, Liedeke Plate, William Spurlin et Anne Tomiche.

Kathleen Komar, vice-présidente de l'AILC et présidente du Comité pour le Prix Balakian, présente son rapport sur le Prix Balakian. Elle propose plusieurs changements dans le fonctionnement du comité. Elle suggère d'abord de modifier la procédure de soumission des propositions, pour que ces dernières soient envoyées directement à la présidente du comité, qui en avertira le président de l'AILC, et qu'elles soient ensuite réparties en lecture (alors que jusqu'ici les propositions étaient d'abord envoyées au président de l'AILC). Elle suggère ensuite que les envois en format pdf soient acceptés. Les deux modifications sont approuvées. Elle pose la question de savoir ce qu'il en est des publications en ligne quand elles ont été soumises à des comités de lecture et des expertises : peut-on accepter les publications de ce type qu'une clause de fonctionnement du Prix exclut pour l'instant ? Le consensus se fait pour retirer la clause d'exclusion des publications en ligne.

Est ensuite soulevée la question de deux autres clauses figurant dans les conditions originales d'attribution du Prix : celle qui veut que le chercheur ou la chercheuse qui soumet sa publication ait moins de 40 ans et celle qui exclut les publications sur le genre et l'ethnicité. La formulation exacte des conditions originales n'étant pas certaine, Kathleen Komar propose, sur le premier point, de vérifier dans les conditions originales si la formulation de la clause stipule qu'il faut que le chercheur ou la chercheuse ait moins de 40 ans ou s'il faut qu'il s'agisse d'un jeune chercheur/chercheuse. Sur le second point, l'exclusion des thématiques portant sur le genre et l'ethnicité dans un Prix qui constitue une vitrine de l'AILC est problématique. Kathleen Komar propose de contacter la famille Balakian et de revenir ensuite vers le Conseil Exécutif. Une décision sera prise par vote électronique. [Élément de mise à jour: après discussions avec la famille Balakian et conformément aux décisions adoptées par le Conseil Exécutif, la clause d'exclusion du genre n'est plus valable. Toutefois la clause sur l'ethnicité demeure car l'intention première du prix était de promouvoir les études comparatistes au-delà des frontières d'ethnicité et de race, et donc de ne pas se concentrer sur des questions d'ethnicité].

Helena Buescu fait ensuite état de l'avancement du travail du Comité de Nomination qu'elle préside. Elle présente les trois étapes parcourues cette année. Il a d'abord fallu constituer le comité, qui comprend outre Helena Buescu elle-même : Sandra Bermann, Debjani Ganguly, Peter Hajdu, May Hawas, Marcio Seligmann-Silva. Le comité a ensuite réfléchi à des critères de nomination de candidats : diversité d'approches scientifiques ; diversité d'aires régionales et linguistiques ; parité ; engagement dans les activités de l'AILC. Le comité a alors pu aboutir à une liste provisoire de candidats potentiels, constituée avec l'aide du Président ZHANG Longxi et de John Foster qui, en

sa qualité d'ancien Secrétaire de l'AILC, est l'une des mémoires institutionnelles vivantes de l'Association. La liste est, pour l'instant provisoire. Helena Buescu voudrait pouvoir obtenir 6 candidatures pour les 4 postes de vice-présidents et un total de 28 ou 29 noms sur la liste. Elle fait état des difficultés qu'elle a à trouver des noms en Amérique du Sud et en Afrique. Après avoir fait remarquer que Sandra Bermann et Marcio Seligmann-Silva sont à la fois membres du Comité de Nomination et susceptibles d'être des candidats aux élections de 2019, Anders Pettersson suggère que, pour des raisons de conflit d'intérêt, ils démissionnent du Comité de Nomination. Anne Tomiche souligne l'importance qu'il y ait, parmi la liste des candidats potentiels, des candidatures francophones (et pas seulement françaises) : l'AILC est bilingue (français-anglais), *Recherche littéraire* est une revue bilingue ; la domiciliation administrative de l'AILC est en France. Or il n'y avait aucun candidat francophone sur les listes du Conseil Exécutif lors des élections de Vienne (dans les précédents Conseils ils étaient au moins 3 ou 4 – certes Marc Maufort et elle-même sont francophones mais ils ne font pas partie du Conseil proprement dit). ZHANG Longxi suggère que les noms de la liste soient contactés pour savoir s'ils seraient ou non disponibles et disposés à s'investir dans le Conseil Exécutif. Helena Buescu dit qu'elle accueillera toutes les nouvelles suggestions d'ici septembre pour pouvoir faire les éventuels ajustements d'ici la fin de l'année.

**A ce stade de la réunion du Conseil Exécutif, sont abordés les rapports des différents comités de recherche. Dans la mesure où ce que les comités de recherche veulent rendre public sera mis en ligne sur le site, le présent compte-rendu ne reprend pas le rapport écrit envoyé au Conseil avant la réunion d'Utrecht mais seulement les éléments de la présentation orale et de la discussion en séance.**

En l'absence de sa présidente, Isabel Capeloa Gil, William Spurlin lit le rapport du comité pour les chercheurs et chercheuses en début de carrière et les doctorant.e.s (ECARE). Il suggère qu'un.e ou deux jeunes chercheurs/chercheuses (doctorant.e ou récent.e post-doctorant.e) intègrent le Conseil Exécutif. Massimo Fusillo suggère le développement d'un blog, ce qui serait bon pour la communication mais nécessite d'être vigilant pour la sécurité. Par ailleurs, il est prévu qu'entre le site d'ECARE et celui de l'AILC, l'accès soit donné pour les jeunes chercheurs/chercheuses aux listes de postes et de bourses. Le rapport présenté par William Spurlin est approuvé.

Il est 19h. et la séance est levée jusqu'au lendemain matin, 9h.

**Mardi 5 juillet 2017, 9h. :**

Anne Tomiche demande que l'on revienne sur la demande émise par Hans Bertens en début de séance la veille, demande qui n'a pas encore été traitée et qui concerne le remboursement des 1600 euros de dépenses encourues pour l'organisation de ce Conseil Exécutif d'Utrecht. Le Conseil Exécutif se prononce à l'unanimité en faveur du remboursement et décide de constituer un fonds régulier pour le remboursement des organisateurs de réunions du Conseil Exécutif.

Sandra Bermann présente son rapport pour le comité de recherche sur la traduction. Ce comité a maintenant quatre années d'existence. Il est ouvert à tous les membres désireux d'y participer. Dans le contexte du Congrès de l'ACLA, Sandra Bermann indique que le comité a organisé un atelier régulier ainsi qu'un atelier pour les membres de l'AILC. Le rapport de Sandra Bermann est approuvé.

En l'absence des deux co-présidents du comité sur la bande dessinée et le récit graphique, Noriko Hiraishi présente leur rapport. Elle précise que le comité est ouvert et désireux d'accueillir de nouveaux membres. Elle présente le programme des activités du comité depuis sa création en 2014-2015, programme qui témoigne de son dynamisme. Le rapport présenté par Noriko Hiraishi est approuvé.

En l'absence de son président, Huilin YANG, Cathy ZHANG présente le rapport du comité sur le raisonnement scriptuaire. Elle dresse la liste des réunions organisées par le comité et de ses activités. Elle indique que le comité est ouvert aux membres désireux d'y participer. Le rapport présenté par Cathy ZHANG est approuvé.

En l'absence de Manfred Engel et de Bernard Dieterle, les deux co-présidents du comité, Marc Maufort présente le rapport du comité sur l'histoire culturelle et littéraire du rêve. Marc Maufort annonce la publication du premier livre produit par le comité : il s'agit d'un volume trilingue (allemand, anglais, français) ; un second et un troisième livres sont en cours (parutions prévues en 2017 et 2018). Le rapport présenté par Marc Maufort est approuvé.

Kitty Millett, présidente du comité « Religion, éthique, littérature », présente son rapport. Ce comité, qui a longtemps été en « demi-sommeil », est « ressuscité » depuis l'an dernier. Il compte environ 60 membres, partout dans le monde, et il est ouvert à tous. Il cherche à inclure les doctorants, les jeunes, la diversité. Une vaste réflexion a été conduite cette année sur les objectifs et les procédures du comité. Un journal a été mis en place (*Religion, Ethics and Literature*) et Kitty Millett veut pouvoir y impliquer les jeunes chercheurs/chercheuses et les non-titulaires. Elle pose la question au Conseil Exécutif de savoir si le journal doit ou non mentionner l'AILC. ZHANG Longxi encourage la mise en place du journal ainsi que la présence de la mention de l'AILC. Sandra Bermann approuve et encourage l'implication d'étudiants dans cette entreprise tout en soulignant qu'il faut veiller que cela ne soit pas une distraction par rapport à leur travail personnel. Lucia Boldrini soulève la question de savoir si le fait, pour un comité, d'avoir un journal a un impact sur la durée du comité et ne le rend pas, de fait, quasi permanent. Anders Pettersson souligne que le lien entre la revue et l'AILC (la mention de l'association, la présence de son logo) n'est pas forcément permanent et pourrait être interrompu à la fin de la durée d'existence du comité. Le rapport présenté par Kitty Millett est accepté.

En l'absence de Chandra Mohan et E. V. Ramakrishnan, co-présidents du comité de recherche sur les littératures et cultures de l'Asie du Sud, il est fait état du rapport envoyé par Chandra Mohan et E.V. Ramakrishnan et qui témoigne des nombreuses activités du comité. Le rapport est approuvé.

En l'absence de Suzanne Nalbantian, présidente du comité « Littérature et neurosciences », Anne Tomiche présente le rapport écrit adressé par Suzanne Nalbantian et qui témoigne de l'activité du comité. Elle précise, qu'à sa connaissance, le

comité procède sur invitations déterminées par le choix de la thématique privilégiée pour l'année. Le rapport est approuvé.

En l'absence du président du comité sur les littératures du monde islamique, Mohamed-Salah Omri, Marie-Thérèse Abdelmessih pose quelques questions sur le titre du comité, sa définition, son périmètre. D'autres questions sont posées sur la composition du comité (qui en sont les membres ? quelles procédures ont été mises en place pour s'assurer leur représentativité dans le cadre du projet du comité ?) et sur ses objectifs. Le comité a été créé dans le courant de l'année. Il est donc très jeune et encore embryonnaire. Le Conseil Exécutif l'encourage à poursuivre son travail, à discuter de ces questions et à présenter ses résultats lors de la prochaine réunion du Conseil Exécutif où la présence de Mohamed-Salah Omri sera très précieuse et où le Conseil Exécutif espère vivement qu'il pourra être présent. ZHANG Longxi écrira à Mohamed-Salah Omri en ce sens. Le rapport de Mohamed-Salah Omri est approuvé.

Karen-Margrethe Simonsen soulève la question d'un comité portant sur l'Afrique. L'idée est promue également par Paulo Horta, Achim Hölter et William Spurlin. Kathleen Komar souligne l'importance d'envisager l'Afrique en conversation avec elle-même, dans sa dimension multilingue, et non pas seulement en conversation avec l'Europe et l'Occident. Revenant sur cette question à la fin de la réunion, il est décidé de réfléchir à la mise en place d'un tel comité. William Spurlin et Marcio Seligmann-Silva se chargent de coordonner la réflexion sur ce projet de comité sur l'Afrique. Karen-Margrethe Simonsen est également intéressée. Ils réuniront des noms de collègues africanistes, y compris de collègues venant d'Afrique, en vue de former un comité.

Sowon Park, présidente du comité sur la théorie littéraire, présente son rapport. Le comité, dont le fonctionnement est fermé et qui procède par nominations et élections, a élu quatre nouveaux membres cette année. Le rapport présenté par Sowon Park est approuvé.

Liedeke Plate, présidente du comité sur les études sur le genre, qui succède à William Spurlin dans cette fonction, fait son rapport. Elle annonce les activités passées et à venir du comité, qui est ouvert à tous les membres intéressés et qui s'attache à inclure les jeunes chercheurs et chercheuses. Pour l'instant il compte entre 65 et 70 membres, qui ne sont pas toujours tous présents à toutes les réunions mais qui sont répartis sur tous les continents. Le rapport de Liedeke Plate est approuvé.

Haun Saussy présente le rapport du comité qu'il préside sur l'histoire comparée des littératures de l'Asie orientale. Le projet, initié sous la présidence de Hans Bertens, a pris un certain temps à se développer. Le comité est ouvert à tous les membres potentiellement intéressés. Son point de départ est l'idée que l'Asie orientale est une sphère qui s'est développée bien avant les interactions avec l'Europe. Le volume initial produit par le comité est en préparation : il est organisé de façon géographique et chronologique à partir de l'origine des systèmes d'écriture. Anders Pettersson suggère que Haun Saussy et Mohamed-Salah Omri échangent car les deux comités sont parallèles en termes de problèmes de méthode posés. Le rapport de Haun Saussy est approuvé.

Karen-Margrethe Simonsen présente le rapport du Comité de Coordination sur l'Histoire comparée des littératures en langues européennes (CHLEL) qu'elle préside. Le comité est composé de 16 membres ; il est fermé pour la durée du mandat des membres, qui est de 3 ans. Le règlement interne du comité se trouve sur le site de l'AILC.

Karen-Margrethe Simonsen présente l'activité du comité, les volumes à paraître et en cours. Elle souhaite qu'une discussion s'instaure sur les relations entre les travaux menés par son comité sur les littératures européennes et les comités sur les littératures d'Asie orientale, du monde arabe, d'Afrique (quand ce comité verra le jour)... Elle émet une demande financière : l'AILC a, dans le passé, financé la traduction de certains volumes. Elle demande 2000 euros pour le projet de Friedrun Rienner, *Transculture. Contemporary Literature and Migration in Europe*. Hans Joachim Backe intervient pour dire que rien ne s'oppose à ce financement.

La discussion s'engage et Sandra Bermann suggère qu'un atelier au Congrès de 2019 soit consacré à l'évolution de la perception des littératures européennes à partir du point de vue de l'Asie du Sud, de l'Afrique et du monde arabe. Hans-Joachim Backe s'interroge sur l'idée de mettre fin à CHLEL pour le remplacer par un comité sur l'histoire des littératures d'un point de vue global. Anders Pettersson considère que l'idée que les comités permanents puissent arriver à terme n'est pas impossible. Mais, pour lui, le moment n'est pas venu pour le comité de coordination CHLEL. La discussion fait apparaître qu'un atelier au Congrès 2019 permettrait, sans qu'il s'agisse de mettre un terme au comité, d'en mettre en perspective les orientations à partir d'une approche décentrée et comparatiste de l'histoire des littératures en langues européennes. Karen-Margrethe Simonsen, qui a initié la discussion, réaffirme son attachement au comité CHLEL : elle n'en voit pas du tout le terme à ce stade. Le comité s'est construit sur la tradition et sur une littérature comparée pensée en termes essentiellement européens, mais il n'a cessé de s'ouvrir dans des directions nouvelles et sa présidente ne voit pas de fin à ce mouvement. De plus, elle souligne que les littératures continuent à s'écrire en langues européennes ; ce qui évolue c'est leur approche et cette évolution implique des reformulations, mais l'objet d'études ne disparaît pas. ZHANG Longxi rappelle que toute discussion sur l'évolution de l'existence d'un comité permanent ou sur l'évolution d'un titre de comité doit être initiée par le comité lui-même. Le rapport présenté par Karen-Margrethe Simonsen est approuvé.

Une discussion s'engage sur la pertinence de la création d'un comité qui se consacrerait à l'approche comparative de l'historiographie comparatiste et à une confrontation des paradigmes pour écrire l'histoire littéraire. L'idée suscite intérêt et discussions. Paulo Horta suggère que quelqu'un prenne en charge une réflexion sur un projet d'historiographie littéraire comparée – un projet qui pourrait s'organiser autour de « questions d'historiographie littéraire » (« Questions in literary historiography »). Achim Hölter se propose d'organiser la réflexion sur ce sujet et de construire un projet. Il s'agit là d'un projet distinct et complémentaire du projet de collaboration et de discussion, au Congrès 2019, entre CHLEL et les autres comités sur les littératures d'Asie, du monde arabe, d'Afrique...

Plusieurs propositions vont être soumises à Theo D'haen, président du Comité de Recherche et de Projet dont le rapport est validé en son absence. Sowon Park souhaite

proposer un nouveau comité de recherche sur « le langage et l'esprit humain » (« language and the human mind »). Massimo Fusillo a élaboré une proposition pour un comité intitulé « Littérature, arts, media », qui portera sur l'intermédialité : il présente le projet et une liste provisoire de membres. Le groupe a déjà réuni un premier atelier à Vienne sur le concept de *Gesamtkunstwerk* et si le comité est accepté, le prochain congrès aura lieu à Tartu. Le comité est totalement ouvert. La proposition sera soumise à Theo D'haen.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Exécutif passe aux questions diverses : Est d'abord abordée la question des financements. Hans-Joachim Backe et Karen-Margrethe Simonsen soulignent que les fonds des financements européens sont importants et qu'il faudrait monter des projets européens pour pouvoir en bénéficier. La dimension européenne correspond tout à fait à la vocation de l'AILC. Il faut montrer à l'Union Européenne les compétences scientifiques des comités de l'AILC non seulement en tant que comités de recherche internes à l'AILC mais aussi comme noyaux au centre de projets au niveau européen. L'idée est émise qu'un membre du bureau pourrait être chargé d'identifier les appels et les programmes qui pourraient être subventionnés par l'Union Européenne. La discussion s'engage sur la façon de monter les projets et sur la lourdeur d'une telle entreprise.

Le Conseil Exécutif récapitule ensuite toutes les actions à mettre en œuvre, à court ou moyen terme:

- ZHANG Longxi répondra à la lettre de l'Association britannique de littérature comparée et invite les présidents des associations nationales à envoyer des représentants qui participeront, *ès qualités*, au prochain Conseil Exécutif.
- Il écrira à Mohamed-Salah Omri à propos du comité sur les littératures du monde islamique.
- La liste des postes (ou les liens vers les listes) seront disponibles sur la page du comité ECARE et sur le site de l'AILC
- Lucia Boldrini écrira à tous les présidents de comités pour leur demander les informations à afficher sur le site : adresses de contact, fonctionnement du comité, rapports d'activité.....
- Livia Franchini pourrait se charger de la lettre d'information à destination des associations nationales.

La réunion se termine à 13h30 et la séance est levée.

Compte rendu établi par Anne Tomiche, Secrétaire Europe de l'AILC

Egalement disponible en : [anglais](#)